



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 12
Partie 2 Corrections aux cartes	13 - 15
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	16
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	17 - 28
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	29

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

GC\SO\COR
Avis écrits
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada					
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr. Latitude Longitude	Fréquence [kHz]	Bit/s
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Wiarton, Ont.	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc	312, 313	929	45 19 N 73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Ile Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 40 W	312	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46N 53 11 W	315	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N 58 30 W	299	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

Rapport de divergence pour le DGPS

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui _____ No /
Non _____

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Canada

**Legend/
Légende**

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision) : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 5667
St. John's, TN
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 1000
Dartmouth, NE
B2Y 3Z8

Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées et 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 et un site ne sera plus abandonné	3	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
101 boulevard Champlain
Québec, QC
G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les navigateurs sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 Front Street North, suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1

N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861

N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des services à la navigation maritime
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**.....

VILLE **CODE POSTAL**

PROVINCE.....**PAYS**

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

BULLETIN - AVIS AUX UTILISATEURS		xvi,xvii
CANADA - Sable Offshore Energy Inc. - Plate-formes	106	10-12
PUBLICATIONS DE TRANSPORT CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1999	105	9,10
PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modifications à la publication des Aides Radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - Édition Annuelle 1999	108	16
- Navigation dans les glaces en eaux canadiennes.....	103	8
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles	101	1-3
- Cartes marines.....	100	1
- Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.....	102	3-8
- Renseignements sur les cartes.....	104	9

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	 No de la carte	Page	 No de la carte
LC 1236	13			
1312	13			
1315	13			
1316	13			
1317	13			
2257	14			
2260	14			
2299	14			
LC 4011	14			
LC 4023	14			
4202	1			
LC 4240	14			
4342	14			
4543	1			
4863	14			
5134	14			
5138	14			
6100	15			

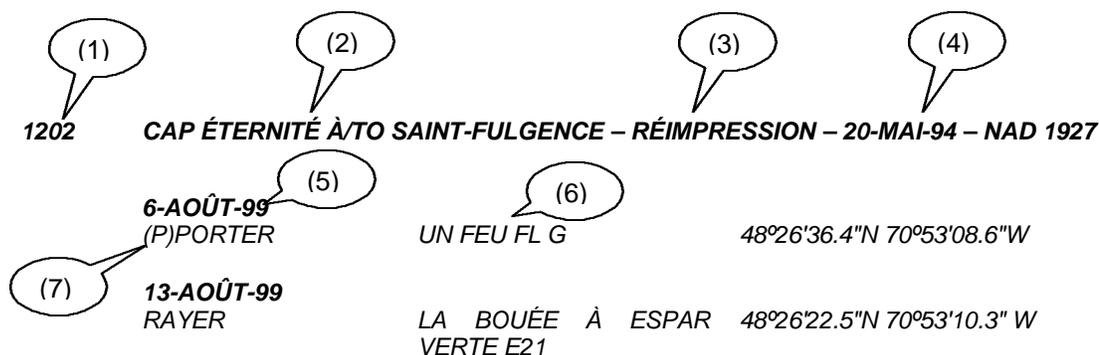
BULLETIN

AVIS AUX UTILISATEURS

Par souci d'améliorer les services aux clients, nous nous préparons à apporter les modifications suivantes à l'édition mensuelle des « Avis aux navigateurs » au début du nouveau millénaire.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



- (1) NUMÉRO DE LA CARTE
- (2) TITRE DE LA CARTE
- (3) DATE DE L'ÉDITION LA PLUS RÉCENTE DE LA CARTE
- (4) NIVEAU DE RÉFÉRENCE
- (5) DATE DE LA CORRECTION HEBDOMADAIRE DE LA CARTE
- (6) MODIFICATION DE LA CARTE
- (7) TYPE D'AVIS

DU NOUVEAU À L'HORIZON

Rapports d'activité

Un rapport d'activité régional ayant pour objet les aides maritimes décrira en détail les activités non encore transposées sur les cartes ni mentionnées dans les publications nautiques. Ces rapports d'activité, qui seront suivis de mises à jour mensuelles, seront publiés à titre de référence seulement. Ils ne justifieront aucun relâchement de la vigilance au cours de la navigation dans les secteurs illustrés. Les cartes et les publications nautiques seront mises à jour le plus rapidement possible en vue de faire état des modifications mentionnées dans ces rapports d'activité.

Liste de diffusion des documents

Une carte de renouvellement d'abonnement aux documents sera jointe à l'édition mensuelle.

Site Internet des Avis aux navigateurs

Publications

Le réseau Internet vous permet d'accéder gratuitement à toutes les publications des « Avis aux navigateurs ». Tous les volumes du « Livre des feux, des bouées et des signaux de brume » et « l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs » sont mis à jour chaque mois.

Profil de l'utilisateur des cartes

Les utilisateurs qui désireraient recevoir par courrier électronique les corrections cartographiques mentionnées dans les « Avis aux navigateurs » peuvent établir à cette fin un compte de « profil d'utilisateur » sur le site.

Présentation hebdomadaire des corrections apportées aux cartes

Les corrections apportées aux cartes seront bientôt présentées chaque semaine sur le site Internet.

Les prochains bulletins vous tiendront au courant de l'instauration de ces nouveautés.

***100 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT#	PRIX
-------	------------------	---------	---------	------	------

1. Nouvelle édition.**NOVA SCOTIA / NOUVELLE-ÉCOSSE**

4202	Halifax Harbour - Point Pleasant to / à Bedford Basin	1:10 000	31 déc./99	1	\$20.00
------	---	----------	------------	---	---------

2. Carte retirée en permanence.

CARTE	TITRE
4543	Western or Hauling Arm
(AMA8035-10-35)	(MPO-H00-003)

***101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.**

- Nota:**
- (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès
de : Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone : 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur : 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
-------	------------------	---------	------

1. Nouvelles cartes.**ST. LAWRENCE RIVER / FLEUVE SAINT-LAURENT**

1432R/M	Lac Saint-François / Lake St. Francis	9 juil./99	Voir Nota (2)
1433R/M	Île St. Regis to / à Croil Islands	28 mai/99	Voir Nota (2)

GEORGIAN BAY / BAIE GEORGIENNE

2283R/M	Owen Sound to / à Giants Tomb Island	30 juil./99	Voir Nota (2)
---------	--------------------------------------	-------------	---------------

NEWFOUNDLAND / TERRE-NEUVE

4858R/M	Greenspond Harbour to / à Pound Cove	25 déc./98	Voir Nota (2)
4863R/M	Bacalhao Island to / à Black Island	29 janv./99	Voir Nota (2)

RAINY LAKE / LAC À LA PLUIE

6105R/M	Rainy Lake / Lac à la Pluie	20 janv./89	Voir Nota (2)
---------	-----------------------------	-------------	---------------

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
1. Nouvelles cartes - suite.			
6108R/M	Fort Frances to / à Hostess I. and / et Sandpoint I.	5 juin/92	Voir Nota (2)
<u>WINNIPEG RIVER / RIVIÈRE WINNIPEG</u>			
6207R/M	Slave Falls to / à Eaglenest Lake - Continuation A - Continuation B	21 fév./92	Voir Nota (2)
2. Nouvelles éditions.			
<u>ST. LAWRENCE RIVER / FLEUVE SAINT-LAURENT</u>			
1221R/M	Pointe de Moisie à / to Île du Grand Caouis	23 avril/99	Voir Nota (2)
1233R/M	Cap aux Oies à / to Sault-au-Cochon	28 mai/99	Voir Nota (2)
1310R/M	Port de Montréal Harbour	12 mars/99	Voir Nota (2)
1312R/M	Lac Saint-Pierre	2 avril/99	Voir Nota (2)
1317R/M	Sault-au-Cochon à / to Québec	15 jan./99	Voir Nota (2)
<u>ST. LAWRENCE SEAWAY / VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT</u>			
1400R/M	St. Lawrence Seaway / Voie Maritime du Saint-Laurent - Montreal to / à Lake / Lac Ontario	25 juin/99	Voir Nota (2)
1409R/M	Canal de la Rive Sud	21 mai/99	Voir Nota (2)
1410R/M	Lac Saint-Louis	25 juin/99	Voir Nota (2)
<u>LAKE ONTARIO / LAC ONTARIO</u>			
2064R/M	Kingston to / à False Duck Islands	5 mars/99	Voir Nota (2)
2077R/M	Lake Ontario / Lac Ontario - Western Portion / Partie Ouest	23 avril/99	Voir Nota (2)
<u>LAKE ERIE / LAC ÉRIÉ</u>			
2100R/M	Lake Erie / Lac Érié	25 déc./98	Voir Nota (2)
<u>GEORGIAN BAY / BAIE GEORGIENNE</u>			
2201R/M	Georgian Bay / Baie Georgienne	20 nov./98	Voir Nota (2)
2202R/M	Georgian Bay / Baie Georgienne - Port Severn to / à Parry Sound	26 mars/99	Voir Nota (2)
<u>LAKE HURON / LAC HURON</u>			
2260R/M	Lake Huron / Lac Huron - Sarnia to / à Bayfield	5 fév./99	Voir Nota (2)

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
2. Nouvelles éditions - suite.			
<u>LAKE SUPERIOR / LAC SUPÉRIEUR</u>			
2309R/M	Cape Gargantua to / à Otter Head	23 juil/99	Voir Nota (2)
2314R/M	Port of Thunder Bay	23 avril/99	Voir Nota (2)
<u>NOVA SCOTIA / NOUVELLE-ÉCOSSE</u>			
4335R/M	Strait of Canso and Approaches	14 août/98	Voir Nota (2)
<u>PRINCE EDWARD ISLAND / ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</u>			
4459R/M	Summerside Harbour and Approaches / et les Approches	25 juin/99	Voir Nota (2)
<u>GULF OF ST. LAWRENCE / GOLFE DU SAINT-LAURENT</u>			
4474R/M	Îles Bun à / to Baie des Moutons	28 mai/99	Voir Nota (2)
4486R/M	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay	19 fév./99	Voir Nota (2)
<u>NEWFOUNDLAND / TERRE-NEUVE</u>			
4615R/M	Harbours in Placentia Bay (Petit Forte to Broad Cove Head)	20 août/99	Voir Nota (2)
4640R/M	Isle aux Morts and Approaches	27 août/99	Voir Nota (2)
4641R/M	Port aux Basques and Approaches	25 déc./98	Voir Nota (2)
4644R/M	Bay d'Espoir and Hermitage Bay	25 juin/99	Voir Nota (2)
4853R/M	Trinity Bay - Northern Portion / Partie Nord	30 juil./99	Voir Nota (2)
5138R/M	Sandwich Bay	17 avril/98	Voir Nota (2)
(AMA8035-10-35)			(MPO-H00-002)

***102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.**

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

<p>Natural Resources Canada. Geological Surveys of Canada Vancouver Sales Office Suite 101 - 605 Robson Street Vancouver, BC V6B 5J3 Tel: 604-666-0529 Fax: 604-666-1337</p>	<p>Westside Instaprint. 2811 Jacklin Road Victoria, BC V9B 3X8 Tel: 250-478-5533 Fax: 250-478-7607</p>
--	--

<p>Yestermorrow Arts Tel: 360-452-3277 Fax: 360-457-6983 DbA Starfish Studio 1725 Cowichan Bay Roowichan Bay Road, BC V0R 1N0 Tel: 250-746-7597 Fax: 250-380-5081</p>	<p>Port Angeles Marine Supply 1014 Marine Drive Port Angeles, WA USA 98363</p>
<p>Beaumaris Marina Ltd. 1214 Beaumaris Road Beaumaris, Ontario P0B 1B0 Tel: (705) 764-1171 Fax: (705) 764-8901</p>	<p>Long Island Marine Inc. 1424 Commodore Lane P.O. Box 41 Kars, Ontario K0A 2E0 Tel: (613) 489-2747 Fax: (613) 489-1486 Email: longisland@cyberus.ca Web: www.cyberus.ca/~longisland/</p>

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
<p>Windsor Company LLC DbA The Map Centre 2611 University Avenue San Diego, CA USA 92104-2894 Tel: 619-291-3830 Fax: 619-291-3840</p>	<p>Windsor Company LLC dba The Map Centre 3191 Sports Arena Blvd., Ste. F San Diego, CA USA 92110 Tel: 619-291-3830 Fax: 619-291-3840</p>
<p>Steveston Marine & Hardware 1815 Pine Street Vancouver, BC V6J 3C8 Tel: 604-732-6220 Fax: 604-732-6216</p>	<p>Steveston Marine & Hardware 1603 – West 3rd Street Vancouver, BC V6J 1K1 Tel: 604-733-7031 Fax: 604-732-6216</p>
<p>et cetera (Saltspring Book & Stationary) 120 Hereford Avenue Saltspring Island, BC V8K 2T4 Tel: 250-537-5115 Tel: 250-537-1045 Fax: 250-537-5115</p>	<p>et cetera Upper Ganges Centre 334 Lower Ganges Road Saltspring Island, BC V8K 2V3 Tel: 250-537-5115 Tel: 250-537-1045 Fax: 250-537-5115</p>
<p>Red Sky At Night 1818 Maritime Mews Vancouver, BC V6H 3X2 Tel: 604-689-3989 Fax: 604-689-3974 1-888-RED-SKYS cal@redskyatnight.com</p>	<p>Red Sky At Night. 1818 Maritime Mews Vancouver, BC V6H 3X2 Tel: 604-689-3989 Fax: 604-689-3974 1-888-RED-SKYS redsky@fastfind.com</p>

Budget Marine Sales. 7850 – 6 th Street Vancouver, BC V3N 3N3 Tel: 604-524-1575 Fax: 604-524-1575 budget@helix.net	Budget Marine Sales Ltd. 431 Front Street New Westminster, BC V3L 1A4 Tel: 604-524-1575 Fax: 604-521-3660 budget@helix.net
Refuge Cove General Store Refuge Cove, BC V0P 1P0 Tel: N67-8982 Campbell River	Refuge Cove General Store Refuge Cove, BC V0P 1P0 Tel: 250-935-6659
Anchor In Marina 9904 Straits Hwy Cheboygan, MI 49721,U.S.A. Tel: (616) 627-4620 Fax: (616) 627-3677	Anchor In Marina 9904 Straits Hwy Cheboygan, MI 49721,U.S.A. Tel: (231) 627-4620 Fax: (231) 627-3677
Canadian Power & Sail Charters Inc. 30 Water Street Gore Bay, Ontario POP 1H0 Tel: (705) 282-0185	Canadian Yacht Charters 30 Water Street, P.O. Box 215 Gore Bay, Ontario POP 1H0 Tel: (705) 282-0185 Fax: (705) 282-0443
Sports René Dumas Inc 1301 Sacré-Coeur C.P. 66 St-Félicien, Québec G8K 2P8 Tel: (418) 679-0614 Fax: (418) 679-9251	Chasse et Pêche Chicoutimi Sports René Dumas Inc. 1120 Talbot Chicoutimi, Québec G7H 7R2 Tel: (418) 690-9620 Fax: (418) 690-9440
Dover Flag & Map 323 Main Street Racine, WI 53403 U.S.A. Tel: (414) 632-3133 Fax: (414) 632-3188	Dover Flag & Map 323 Main Street Racine, WI 53403 U.S.A. Tel: (262) 632-3133 Fax: (262) 632-3188
Drummond Island Yacht Haven, Inc. Old Mill Road, Box 148 Drummond Island, MI 49726 U.S.A. Tel: (906) 493-5232 Fax: (906) 493-5229	Drummond Island Yacht Haven, Inc. 33185 S. Water Street, P.O. Box 148 Drummond Island, MI 49726 U.S.A. Tel: (906) 493-5232 Fax: (906) 493-5229

<p>4 Corners Map Shop 1887 West Market Street Akron, OH 44313 U.S.A. Tel: (330) 869-6277 Fax: (330) 869-0994</p>	<p>4 Corners Map Shop 2950 West Market Street, Suite 0 Akron, OH 44333 U.S.A. Tel: (330) 869-6277 Fax: (330) 869-0994</p>
<p>Ess-Kay Yards Inc. Guy Young Road Brewerton, NY 13029 U.S.A. Tel: (315) 676-2711 Fax: (315) 676-7064</p>	<p>Ess-Kay Yards Inc. 5307 Guy Young Road Brewerton, NY 13029 U.S.A. Tel: (315) 676-2711 Fax: (315) 676-7064</p>
<p>Halltech Environmental Inc. 503 Imperial Road North, Unit 2 Guelph, Ontario N1H 6T9 Tel: (519) 766-4568 Fax: (519) 766-0729</p>	<p>Halltech Environmental Inc. 503 Imperial Road North, Unit 4 Guelph, Ontario N1H 6T9 Tel: (519) 766-4568 Fax: (519) 766-0729</p>
<p>Iroquois Marine Services R.R. #2 P.O. Box 400 Iroquois, Ontario K0E 1K0 Tel: (613) 652-2666 Fax: (613) 652-1399</p>	<p>Iroquois Marine Services 10586 Cty Road #2 P.O. Box 400 Iroquois, Ontario K0E 1K0 Tel: (613) 652-2666 Fax: (613) 652-1399</p>
<p>Island Home Hardware P.O. Box 30 Grand Harbour, New Brunswick E0G 1X0 Tel: (506) 662-8441 Fax: (506) 662-8308</p>	<p>Island Home Hardware P.O. Box 910 Grand Manan, New Brunswick E5G 4M1 Tel: (506) 662-8441 Fax: (506) 662-8308</p>
<p>Leckie's Marine 7037 Mumford Road Halifax, Nova Scotia B3L 2J1 Tel: (902) 454-8391 Fax: (902) 455-4494</p>	<p>Leckies, I.M.P. Group Ltd. 120 Thornhill Drive Dartmouth, Nova Scotia B3B 1S3 Tel: (902) 468-2111 Fax: (902) 468-3077</p>
<p>Rideau Breeze Marina 139 Haskin's Point Road, Box 105 Seeley's Bay, Ontario K0H 2N0 Tel: (613) 387-3100</p>	<p>Rideau Breeze Marina 143 Haskin's Point Road, Box 105 Seeley's Bay, Ontario K0H 2N0 Tel: (613) 387-3100</p>

<p>The Boat Works Inc. 93 Prim Road Colchester, VT 05446 U.S.A. Tel: (802) 863-1148 Fax: (802) 863-8201</p>	<p>The Boat Works Inc. 390 Prim Road Colchester, VT 05446 U.S.A. Tel: (802) 863-1148 Fax: (802) 863-8201</p>
<p>Bellingham Chart Printers 7 Parks Bay Drive, Shaw Island P.O. Box 1728 Friday Harbor, WA 98250 U.S.A. Tel: (360) 468-3900, 1-800-643-3900 Fax: (360) 468-3939</p>	<p>Tides End Ltd./Bellingham Charts Division 7 Parks Bay Drive Shaw Island, WA 98286 U.S.A. Tel: (360) 468-3900, 1-800-643-3900 Fax: (360) 468-3939</p>
<p>Town of Port Elgin 515 Goderich Street Port Elgin, Ontario N0H 2C4 Tel: (519) 832-2512 Fax: (519) 832-2140</p>	<p>Town of Saugeen Shores 515 Goderich Street Port Elgin, Ontario N0H 2C4 Tel: (519) 832-2008 Fax: (519) 832-2140</p>
<p>Torresen Marine Inc. 3126 Lake Shore Drive Muskegon, MI 49441 U.S.A. Tel: (616) 759-8596 Fax: (616) 755-1522</p>	<p>Torresen Marine Inc. 3126 Lake Shore Drive Muskegon, MI 49441 U.S.A. Tel: (231) 759-8596 Fax: (231) 755-1522</p>
<p>Woodknot Bookshop 49 Main Street, P.O. Box 623 Newport, VT 05855 U.S.A. Tel: (802) 334-6720 Fax: (802) 334-1322</p>	<p>Woodknot Bookshop 137 Main Street, P.O. Box 623 Newport, VT 05855 U.S.A. Tel: (802) 334-6720 Fax: (802) 334-1322</p>
<p>Wright's Marina Limited P.O. Box 160 Britt, Ontario P0G 1A0 Tel: (705) 383-2295 Fax: (705) 383-2243</p>	<p>Wright's Marina Limited 1624 Riverside Drive, P.O. Box 160 Britt, Ontario P0G 1A0 Tel: (705) 383-2295 Fax: (705) 383-2243</p>

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

<p>Hoeger Yachts Ltd., PO Box 73 Lund, BC V0N 2G0 Tel: 604-483-9002 Fax: 604-483-4914</p>	<p>Reed Point Marina 850 Barnett Highway Port Moody, BC V3H 1V6 Tel: 604-937-7866 Fax: 604-937-7898</p>
---	---

Admiral Ship Supply Inc. 113 S. Valley Street Port Angeles, WA USA 98362 Tel: 360-452-5859	Pacific Kayak Centre 654B Campbell Street Tofino, BC V0R 2Z0 Tel: 250-725-3232
Outdoor Spectacular 180 Davis Drive Newmarket, Ontario L3Y 2N4 Tel: (905) 898-4067 Fax: (905) 898-6763	The Map Company 712 N. Quincy Street Green Bay, WI 54302 U.S.A. Tel: (920) 437-6277 Fax: (437-9111
Yachting Sport 1261, avenue Maguire Sillery, Québec G1T 1Z2 Tel: (418) 527-2353 Fax: (418) 527-9735	Yachting World, Div of R.E.F. Corp 400 Main Street Youngstown, NY 14174-1017 U.S.A. (716) 745-3700

(AMA8035-10-35)

(MPO-H00-005)

***103 Publications de la Garde côtière canadienne - Navigation dans les glaces en eaux canadiennes.**

Veillez prendre note que cette publication a fait l'objet d'une révision et qu'elle est maintenant prête pour diffusion.

Cette publication est disponible en français et en anglais au coût de 24,95 \$. On peut se la procurer auprès des dépositaires autorisés de cartes des Services hydrographiques du Canada ou par courrier en communiquant avec l'organisme suivant :

Bureau de distribution des cartes marines
Pêches et Océans Canada
1675, chemin Russell
B.P. 8080
Ottawa (Ontario)
Canada K1G 3H6

Nous rappelons aux gens de mer que chaque navire qui navigue dans les eaux canadiennes dans des zones susceptibles d'être infestées par des glaces et dont la jauge brute est supérieure à 100 doit détenir la version la plus récente du document et s'y rapporter dans ses opérations. Il est donc recommandé de conserver un exemplaire de cette nouvelle édition à bord du navire.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H00-001)

***104 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Renseignements sur les cartes.**

Sur certains exemplaires de la nouvelle édition de la carte 4202 ayant la date du 31 décembre, 1999, l'alignement du feu au port d'Halifax manque. Sur ces copies, l'estampe vert "CORRIGÉ À", apposé par le bureau de distribution des cartes nautiques de SHC portent la date 1999-12-24 ou avant. Si vous possédez une de ces copies retourner la partie gauche de la carte incluant l'estampe vert à votre dépositaire locale pour un remplacement gratuit.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H00-006)

***105 CANADA - PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires – 1999.**

Les bulletins suivants ont été publiés en 1999:

No. 1	le 12 janvier 1999	PÊCHE SPORTIVE
No. 2	le 19 janvier 1999	L'AN 2000 ET LES PROBLÈMES DE REMISE À ZÉRO DU GPS
No. 3	le 24 février 1999	BREVETS DE CAPACITÉ D'OFFICIER MÉCANICIEN EN CHEF, BATEAU DE PÊCHE À MOTEUR (C/E-MDFV) & D'OFFICIER MÉCANICIEN DE QUART, BATEAU DE PÊCHE À MOTEUR (WKE-MDFV)
No. 4	le 25 mars 1999	NORMES DE FONCTIONNEMENT DU MATÉRIEL DE NAVIGATION
No. 5	le 29 avril 1999	ROBINETS DISTRIBUTEURS DU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN MAZOUT
No. 6	le 12 mai 1999	ÉVITEMENT D'UNE SITUATION TRÈS RAPPROCHÉE DANS LES CHENAUX ÉTROITS ET À PROXIMITÉ DES POSTES D'AMARRAGE
No. 7	le 31 mai 1999	DANGERS INHÉRENTS À LA PRÉSENCE DE GAZ DE FUMIGATION DANS LES ENGINS DE TRANSPORT DE CARGAISON IMPORTÉES
No. 8	le 1 juin 1999	EXAMEN MÉDICAL DES MARINS SOUS LE RÉGIME DU RÈGLEMENT SUR L'ARMEMENT EN ÉQUIPAGE DES NAVIRES (DORS/97-390)
No. 9	le 14 juin 1999	ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE POMPAGE DE CARGAISON
No. 10	le 22 juillet 1999	EMBARQUEMENT D'EAU PAR L'ARRIÈRE, MANOEUVRES EN MARCHE ARRIÈRE
No. 11	le 8 septembre 1999	PROGRAMME PROVISOIRE DE CONFORMITÉ DES NAVIRES À PASSAGERS
No. 12	le 25 octobre 1999	ENTRETIEN RÉGULIER ET ADAPTATION DES RADEAUX DE SAUVETAGE AUX NOUVELLES EXIGENCES
No. 13	le 1 novembre 1999	RÔLE D'APPEL ET PRATIQUE DES MANOEUVRES D'URGENCE
No. 14	le 8 novembre 1999	CERTIFICATS DE SECOURISME

No. 15	le 23 novembre 1999	NOUVEAU CHAPITRE XII DE LA CONVENTION DE SOLAS ET MÉTHODE UNIFORME DE DÉTERMINATION DE LA DENSITÉ DES CARGAISONS EN VRAC
No. 16	le 7 décembre 1999	INFORMATION SUR LES PASSAGERS
No. 17	le 22 décembre 1999	ÉDITION SPÉCIALE 1999 - BSN, LISTE DES MOTS-CLÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

On peut obtenir des exemplaires simples de ces bulletins en s'adressant à:

**Transports Canada
Sécurité maritime
AMSB, tél. 991-3135
télécopieur # (613) 990-6191
Tour C, Place de Ville
11^e étage, 330, rue Sparks
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N8**

(AMA8035-10-1)

(GCC-H00-002)

***106 CANADA - Sable Offshore Energy Inc. - Plate-formes**

PLATE-FORMES:

Une zone d'exclusion de 500 m. est en vigueur pour les plate-formes indiquées ci-après. Aucun navire ne peut pénétrer dans ces zones à moins d'avoir obtenu l'autorisation du gestionnaire de l'installation extracôtère de la plate-forme (GIE)

Plate-forme	Latitude	Longitude	Racon	Corne de brume (1)	Emplacement du feu de navigation (2)	Hauteur du feu de navigation
Thebaud Wellhead	43 53' 28.4" N	60 11' 57.2" O	S/O	N	1 au coin S , 1 au coin SE	26 m au-dessus du LLWLT ¹
Thebaud Process	43 53' 30.8" N	60 12' 00.0" O	"C"	O	1 au coin N 1 au coin NO 2 sur la passerelle de la plate-forme Wellhead	26 m au-dessus du LLWLT
Venture	44 01' 59.8" N	59 34' 54.3" O	"G"	O	1 à chaque coin	24,7 m au-dessus du LLWLT
North Triumph	43 41' 58.5" N	59 51' 16.4" O	"K"	O	1 à chaque coin	23,7 m au-dessus du LLWLT

¹ Niveau de plus basse mer

NOTES:

1. Corne de brume – signal d’une durée de 2 secondes toutes les 20 secondes. Fréquence de 732 Hz, Niveau de pression acoustique 133.2 db @ 1mètre, portée 2 milles
2. Feux de navigation – blancs, 60 éclats / minute, 0,4 seconde allumé / 0,6 seconde fermé, portée de 8 milles, le complexe de Thebaud dispose de 6 feux, 2 aux extrémités de chaque plate-forme et deux sur la passerelle d’interconnexion.

PIPELINES:

Aucun mouillage n’est autorisé à moins de 1 mille marin de ces pipelines.

Conduite principale de 26” et conduite secondaire sous-marine allant de la plate-forme Thebaud Process jusqu’au port Country Harbour

Diamètre – 660 mm (26”) et revêtement en béton de 40 à 104 mm, pour un diamètre maximal de 868 mm

Longueur – 198 km

Tranchées

- Pour les premiers 8 km à partir de Country Harbour, le pipeline se trouve dans une tranchée, point approximatif du bout de ligne : Latitude 45 06’ N, Longitude 61 35’ O
- Pour les prochains 113 km, le pipeline n’est pas dans une tranchée, il se trouve sur le fond, point approximatif du bout de ligne : Latitude 45 06’ N, Longitude 61 35’ O et Latitude 44 13’ N, Longitude 60 59’ O
- Pour les derniers 67 km, le pipeline se trouve dans une tranchée entre le bout de ligne approximatif de Latitude 44 13’ N et Longitude 60 59’ O et la plate-forme Thebaud

Point de cheminement	Latitude	Longitude
Point d’arrivée à terre à Country Harbour	45 9’ 20.0” N	61 37’ 39.0” O
1	45 09’ 23.8” N	61 37’ 41.9” O
2	45 08’ 05.2” N	61 39’ 14.8” O
3	45 05’ 42.3” N	61 34’ 57.6” O
4	44 54’ 29.3” N	61 24’ 09.4” O
5	44 28’ 37.2” N	61 09’ 41.3” O
6	44 23’ 18.1” N	61 08’ 18.1” O
7	44 20’ 10.2” N	61 08’ 47.0” O
8	44 18’ 32.0” N	61 05’ 32.2” O
9	43 56’ 20.5” N	60 37’ 36.0” O
10	43 54’ 00.2” N	60 16’ 23.7” O
11	43 55’ 06.4” N	60 13’ 10.9” O
12	43 53’ 30.4” N	60 12’ 02.4” O
Plate-forme Thebaud Process	43 53’ 30.8” N	60 12’ 00.0” O

Conduite d’écoulement de 18” allant de la plate-forme Venture à la plate-forme Thebaud Process

Diamètre de – 457 mm (18”) et revêtement de béton de 79 à 110 mm pour un diamètre maximal de 677 mm

Longueur – 57 km

Équipée d’une conduite superposée de 3”

Dans une tranchée sur toute la longueur

Point de cheminement	Latitude	Longitude
Plate-forme Venture	44 01' 59.8" N	59 34' 54.3" O
1	44 02' 00.0" N	59 34' 56.4" O
2	44 01' 31.7" N	59 35' 53.6" O
3	43 59' 55.8" N	59 37' 59.7" O
4	43 55' 52.3" N	59 42' 00.5" O
5	43 53' 26.9" N	59 46' 28.0" O
6	43 52' 52.0" N	60 08' 30.3" O
7	43 52' 57.9" N	60 10' 57.0" O
8	43 53' 31.7" N	60 11' 55.5" O
Plate-forme Thebaud Process	43 53' 30.8" N	60 12' 00.0" O

Conduite d'écoulement de 12" partant de la plate-forme North Triumph et de la plate-forme Thebaud Process

Diamètre de – 323 mm (12") et revêtement de béton de 40 à 97 mm pour un diamètre maximal de 517 mm

Longueur – 35 km

Équipée d'une conduite superposée de 3"

Dans une tranchée sur toute la longueur

Point de cheminement	Latitude	Longitude
Plate-forme North Triumph	43 41' 58.5" N	59 51' 16.4" O
1	43 53' 30.8" N	60 11' 57.2" O
Plate-forme Thebaud Process	43 53' 30.8" N	60 12' 00.0" O

(AMA8035-10-1)

(GCC-H00-003)

L/C1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

28-JAN-2000

Rayer le radiophare 48°31'04.7 N 068°28'04.6 W

L/C1236 - Rimouski, Pointe au Père - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

28-JAN-2000

Rayer le radiophare 48°31'04.7 N 068°28'04.6 W

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

07-JAN-2000

Rayer les feux d'alignement 46°13'18.0 N 072°55'30.0 W

Porter un feu de direction F G 8m 46°13'17.5 N 072°55'29.5 W

Porter Dir 334 ½° 46°12'07.0 N 072°54'37.0 W

Porter Dir 154 ½° 46°12'44.0 N 072°55'03.0 W

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 25-SEP-1998 - NAD 1983

21-JAN-2000

Rayer 10 mètres 7 décimètres 46°47'32.0 N 071°13'26.5 W

Porter 8 mètres 9 décimètres 46°47'35.6 N 071°13'17.9 W

1316 - Port de Québec, Quai Irving à/to Courville - Nouvelle édition - 26-FEV-1999 - NAD 1983

21-JAN-2000

Remplacer 10 mètres 8 décimètres par 10 mètres 4 décimètres 46°47'32.3 N 071°13'27.0 W

Remplacer 6 mètres par 5 mètres 7 décimètres 46°50'02.2 N 071°09'36.1 W

Remplacer 3 mètres 7 décimètres par 3 mètres 1 décimètre 46°49'59.0 N 071°09'42.3 W

Remplacer 7 mètres par 6 mètres 6 décimètres 46°50'04.7 N 071°09'41.3 W

Porter 9 mètres 3 décimètres 46°47'37.9 N 071°13'13.5 W

Porter 8 mètres 9 décimètres 46°47'35.6 N 071°13'17.9 W

1317 - Québec à Beaupré et Saint-Michel - Nouvelle édition - 15-JAN-1999 - NAD 1983

07-JAN-2000

Remplacer 11 mètres 9 décimètres par 11 mètres 5 décimètres 46°50'50.4 N 071°03'55.6 W

Remplacer 13 mètres 1 décimètre par 12 mètres 46°50'52.0 N 071°03'37.0 W

Porter 8 mètres 6 décimètres 46°50'53.7 N 071°04'20.1 W

Porter 11 mètres 6 décimètres 46°50'50.2 N 071°04'16.8 W

21-JAN-2000

Rayer 10 mètres 7 décimètres 46°47'32.0 N 071°13'26.5 W

Remplacer 7 mètres par 6 mètres 6 décimètres 46°50'04.7 N 071°09'41.3 W

Remplacer la bouée à espar verte K149 par une bouée lumineuse verte FI G marquée K149 46°50'30.7 N 071°02'10.3 W

Porter 8 mètres 9 décimètres 46°47'35.6 N 071°13'17.9 W

2257 - Clapperton Island to/à John Island - Réimpression - 07-JUN-1996 - NAD 1927

07-JAN-2000

(P)Rayer le feu 46°00'00.0 N 082°14'59.0 W

2260 - Sarnia to/à Bayfield - Nouvelle édition - 05-FEV-1999 - NAD 1983

07-JAN-2000

Rayer Obsn Rep, PA 43°24'54.0 N 081°43'18.0 W

2299 - Clapperton Island to/à Meldrum Bay - Réimpression - 30-JUN-1995 - NAD 1927

07-JAN-2000

(P)Rayer le feu 46°00'00.0 N 082°14'59.0 W

L/C4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy - Nouvelle édition - 31-OCT-1997 - NAD 1983

07-JAN-2000

Rayer le cercle magenta 43°47'30.0 N 066°37'00.0 W

L/C4023 - Northumberland Strait - Réimpression - 05-JAN-1996 - NAD 27

28-JAN-2000

Déplacer la bouée lumineuse rouge de 46°56'30.0 N 063°58'17.4 W
à 46°56'36.0 N 063°57'15.0 W

L/C4240 - Port Mouton - Réimpression - 06-JUN-1997 - NAD 1983

14-JAN-2000

Porter une bouée à espar rouge, marquée UT56 43°54'55.1 N 064°50'12.2 W

4342 - Grand Harbour - Réimpression - 26-AVR-1991 - NAD 1927

14-JAN-2000

Remplacer la bouée à cloche lumineuse XK11 par une bouée à cloche lumineuse verte, QG, BELL, marquée XK7 44°38'18.0 N 066°45'56.0 W

4863 - BACALHAO ISLAND TO BLACK ISLAND - Carte nouvelle - 29-JAN-1999 - NAD 1983

07-JAN-2000

Porter une roche qui couvre et découvre 49°33'43.9 N 054°43'21.1 W

5134 - Approaches to Cartwright, Black Island to Tumbledown Dick Island - Réimpression - 16-MAR-1973 - NAD 1927

28-JAN-2000

Modifier 264½° pour lire 84½° 53°46'29.0 N 056°49'33.0 W

Modifier 84½° pour lire 264½° 53°46'40.0 N 056°45'21.0 W

5138 - Sandwich Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

28-JAN-2000

Modifier 264½° pour to 84½° 53°46'27.0 N 056°49'42.0 W

Modifier 84½° pour lire 264½° 53°46'31.0 N 056°48'06.0 W

6100 - Roberval - Réimpression - 10-AVR-1992 - NAD 1927

28-JAN-2000

Porter un brise-lames

joignant 48°31`02.7 N 072°13`12.2 W

48°31`02.4 N 072°13`06.9 W

48°31`02.8 N 072°13`06.2 W

et 48°31`04.6 N 072°13`04.9 W

***108 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Modifications à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - Edition annuelle - 1999.**

Remplacer la page 5-34 par la suivante :

Bulletins de glace (produits saisonniers à moins d'avis contraire; É = été H = hiver)

Zone	Nom		NAVTEX	Autres bulletins ou rapports
510	Mer de Beaufort	É	n/a	Inuvik - Information sur demande
511	Voie navigable Arctique de l'ouest		n/a	
512	Routes Arctique de l'est	É	n/a	Iqaluit: 1705 (W) Iqaluit: 1800 - Radio télégraphie
513	Baie de Baffin / Déroit de Davis			
514	En Route vers Churchill			
515	Foxe	É	n/a	Iqaluit - Information sur demande
518	Côte Labrador au large		Labrador: 2350	Iqaluit: 1705, (W) Iqaluit: 1800 - Radio télégraphie
519	Côte Labrador		Labrador: 2350	Iqaluit: 1705, (W) Iqaluit: 1800 - Radio télégraphie St Anthony: 0107, 0907, 1807, RMC - (W, L) Labrador: 0137, 1007, 1437, 2037, RMC (W)
520	Est de Terre Neuve au large	H	St John's: 1820, 2220 - Limite de toutes glaces connues.	St Anthony: 0107, 0907, 1807, RMC - (W, L)
521	Déroit de Belle Isle et Approches		St John's: 1820, 2220 - Limite de toutes glaces connues	St Anthony: 0107, 0907, 1807, RMC - (W, L) St John's: 0007, 0837, 1637, 2207, RMC (W)
522	Péninsule nord	H		
523	Route côtière nord de cap Freels à Botwood	H		
524	Route côtière sud de Cap Freels	H	St John's: 1820, 2220 - Limite de toutes glaces connues	St Anthony: 0107, 0907, 1807, RMC - (W, L) Placentia: 0737, 2137, RMC (W) St John's: 0007, 0837, 1637, 2207, RMC (W)
525	Approches de St John's	H		
526	Côte sud	H	St John's: 1820, 2220 - Limite de toutes glaces connues	Stephenville (B): 0707, 1837, RMC (W) Placentia: 0737, 2137, RMC (W)
527	Approches de Sydney	H	Sydney: 2240 (A), 2255 (F)	Sydney RMC - Conditions - route recommandée Stephenville (B): 0707, 1837, RMC (W)
528	Approches de la baie Chedabucto	H	Sydney: 2240 (A), 2255 (F)	Sydney RMC - Conditions - route recommandée
529	Rive est		Sydney: 2240 (A), 2255 (F)	
530	Déroit Northumberland et côte du Nouveau Brunswick		n/a	Sydney RMC - (W)
531	Baie des Chaleurs et Approches	H	Sydney: 2240 (A), 2255 (F) Rivière-au-Renard 1620, <u>2115</u> (A)(1) 1635, <u>2145</u> (F)(1)	Sydney RMC - Conditions - route recommandée Rivière-au-Renard (B): 0937, 1737, RMC. rapports de glace
532	Enroute vers Baie des Iles	H	n/a	Stephenville (B): 0707, 1837, RMC (W)
533	Golfe nord-est	H		
534	Approches vers les ports du fleuve St Laurent	H	Sydney: 2240 (A), 2255 (F) Rivière-au-Renard 1620, <u>2115</u> (A)(1) 1635, <u>2145</u> (F)(1)	Sydney RMC - Conditions - route recommandée Rivière-au-Renard (B): 0937, 1737, RMC. - rapports de glace
535	Les Escoumins à 66°O	H	n/a	Rivière-au-Renard (B): 0937, 1737, RMC. rapports de glace Québec RMC - Conditions glacielles Les Escoumins sur RMC

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 1, quatrième édition, 1994 —

Page 56 — Supprimer les paragraphes 26 à 32

Remplacer par: 26 **Fuseaux horaires.** — Le Canada s'étend sur six fuseaux horaires de l'heure normale. De l'Est à l'Ouest, ces fuseaux sont : de Terre-Neuve, de l'Atlantique, de l'Est, du Centre, des Rocheuses et du Pacifique. Seulement trois de ces fuseaux sont en usage dans l'Arctique canadien.

27 L'heure normale du Centre, en retard de 6 heures sur le Temps universel (TU), est en usage dans le Territoire de Nunavut.

28 L'heure normale des Rocheuses, en retard de 7 heures sur le TU, est en usage dans les Territoires du Nord-Ouest.

29 L'heure normale du Pacifique, en retard de 8 heures sur le TU, est en usage dans le Territoire du Yukon.

30 L'heure avancée est en usage dans le Territoire de Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et dans le Territoire du Yukon de avril à octobre. L'heure avancée est une heure en avance sur l'heure normale; par exemple, l'heure avancée du Pacifique est en retard de 7 heures sur le TU et l'heure avancée du Centre, en retard de cinq heures sur le TU.

(C102/99)

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Index des cartes

Supprimer la carte 7452 et ses limites

(C00-001.1)

Page 24 — Paragraphe 27, lignes 3 et 4

Supprimer: «(indiqués ... 7452)»

(C00-001.2)

Page 27 — Paragraphe 42, ligne 5 – après «haut,»

Insérer: munie d'un réflecteur radar,

(C00-001.3)

Page 32 — Paragraphe 111, ligne 5 – après «haut,»

Insérer: munie d'un réflecteur radar,

(C00-001.4)

Page 32 — Paragraphe 118, ligne 2 – après «**balise**»

Insérer: munie d'un réflecteur radar

(C00-001.5)

Page 34 — Paragraphe 134, dernière ligne

Ajouter: Les balises sont munies d'un réflecteur radar.

(C00-001.6)

Page 164 — Supprimer le paragraphe 135.1 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n°4/97.

(C104/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page NOTES (à la fin du livre) — Diagramme **SAINT-GODEFROI**
Remplacer 1₉ par 1₆ @ 052° et 247 m du coin intérieur SW du cadre.
Ajouter 1₈ @ 036°30' et 146 m du coin intérieur SW du cadre.

(L63/99)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Page 20 — Supprimer le paragraphe 44

Remplacer par: 44 Le feu directionnel de Louiseville (2148) s'élève sur une tour blanche près de l'embouchure de la rivière du Loup, sur sa rive Ouest (46°13'N, 72°55'W). Le feu est saisonnier et il est orienté à 334½°.

(L61/99)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 46 — Supprimer le paragraphe 44

Remplacer par: 44 Le feu de **Bayfield Island** (384), placé sur le côté Est de l'île (44°12'N, 76°20'W), est un feu de direction; il repose à une altitude de 11,6 m (38 pi) sur une tour carrée blanche en treillis de 10,1 m (33 pi) de haut, portant une marque de jour triangulaire orange fluorescent. Orienté à 263½°, le centre du secteur blanc permet de faire route au Nord de Carleton Island.

(C99/99)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 3 — Paragraphe 25, lignes 11 et 12

Supprimer: «En 1994 ... approches de»

Remplacer par: Un chenal dragué permet de gagner

(C95/99)

Page 6 — Paragraphe 77, lignes 7 et 8

Supprimer: «Le côté ... l'eau.»

(C95/99)

Page 102 — Avant le paragraphe 108

Supprimer: 26^e édition, page 131

Remplacer par: 29^e édition, pages 136 et 138

(C95/99)

Page 104 — Avant le paragraphe 135

Supprimer: 26^e édition, page 133

Remplacer par: 29^e édition, page 138

(C95/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 303 — Welland Canal et lac Érié, première édition, 1996 —

Page 17 — Avant le paragraphe 55

Supprimer: *26^e édition, pages 150-161*Remplacer par: *29^e édition, pages 146 à 159*

(C97/99)

Page 17 — Paragraphe 60, ligne 7 – après «*Mariners*»Insérer: *et les cartes marines*

(C97/99)

Page 19 — Paragraphe 92, ligne 1

Supprimer: **Barge**

(C97/99)

Page 21 — Paragraphe 113, dernière ligne

Supprimer: **Barge**

(C97/99)

Page 60 — Avant le paragraphe 57

Supprimer: *26^e édition, pages 177-184*Remplacer par: *29^e édition, pages 181 à 190*

(C97/99)

Page 62 — Paragraphe 81, ligne 10

Page 62 — Paragraphe 82, ligne 10

Supprimer: 5,8

Remplacer par: 5,4

(C97/99)

Page 62 — Paragraphe 83, lignes 11 et 12

Supprimer: **de mi-chenal de Maumee Bay** (41°50,1'N, 83°10,1'W)Remplacer par: *mouillée par 41°50,1'N, 83°10,1'W*

(C98/99)

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Page 2 — Avant le paragraphe 17

Supprimer: *26^e édition, pages 183, 193 et 194*Remplacer par: *29^e édition, pages 189, 193 et 195*

(C88/99)

Page 3 — Supprimer le paragraphe 20

Remplacer par: ²⁰ ... *En 1996-mai 1997, la profondeur utile dans le cours inférieur de Livingston Channel était de 28 pieds (8,5 m), à l'exception des profondeurs plus faibles le long de chaque côté du chenal.*

(C88/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 6 — Avant le paragraphe 62
 Supprimer: 26^e édition, pages 194 et 195
 Remplacer par: 29^e édition, page 195
 (C88/99)
- Page 6 — Paragraphe 62, lignes 1 à 3
 Supprimer: «*Grosse ... [1,3] mille.*»
 Remplacer par: *Grosse Île (MI), d'une longueur de 8 milles terrestres (7 milles marins) et d'une largeur de 1,5 milles terrestres (1,3 milles marins) environ, est la plus grande île dans Detroit River.*
 (C88/99)
- Page 9 — Avant le paragraphe 93
 Supprimer: 26^e édition, page 194
 Remplacer par: 29^e édition, page 195
 (C88/99)
- Page 9 — Avant le paragraphe 98
 Supprimer: 26^e édition, pp. 195, 196 et 198
 Remplacer par: 29^e édition, pp. 195 à 197 et 199
 (C89/99)
- Page 9 — Paragraphe 98, ligne 6 – après «*Island*»
 Insérer: *(MI)*
 (C89/99)
- Page 10 — Supprimer le paragraphe 101
 Remplacer par: ¹⁰¹ *En novembre 1994, la profondeur utile était de 26 pieds (7,9 m) à mi-chenal depuis l'intersection de Fighting Island Channel jusque dans le bassin d'évitage au Nord de Trenton et de 20 pieds (6,1 m) à mi-chenal jusqu'au bassin d'évitage au Sud de Trenton, avec 19 pieds (5,8 m) dans le bassin même.*
 (C89/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 11 — Supprimer les paragraphes 121, 122 et 123

Remplacer par: ¹²¹ **Cartes 14848, 14853, 14854.** — **River Rouge** se déverse dans Detroit River à la limite Sud de la ville de Detroit, à 2 [1,7] milles environ en amont de Fighting Island. Un projet fédéral a permis d'améliorer River Rouge jusqu'au bassin d'évitage situé à quelque 2,5 [2,2] milles en amont de l'entrée.

¹²² **Short Cut Canal** dénomme le tronçon à l'entrée de River Rouge qui relie Detroit River et **Old Channel**. Le canal permet d'éviter la grande courbe que décrit Old Channel dans le cours inférieur de River Rouge et réduit la distance jusqu'aux installations qui sont situées en amont de plus de 1 mille. La confluence de Short Cut Channel et Old Channel a créé **Zug Island**, qui abrite d'importantes corporations industrielles.

¹²³ En juillet 1996, la profondeur utile dans Short Cut Channel était de 16 pieds [4,9 m] (21 pieds [6,4 m] à mi-chenal), de 15 pieds [4,6 m] (21 pieds [6,4 m] à mi-chenal jusqu'au pont-rail Conrail, situé à quelque 1,48 [1,3] mille en amont de l'embouchure, de 15 pieds [4,6 m] (18 pieds [5,5 m] à mi-chenal) jusqu'au pont de Fort Street et de 13 pieds [4,0 m] (19 pieds [5,8 m] à mi-chenal) jusqu'au bassin d'évitage situé à 0,5 mille en amont du pont. Les profondeurs au milieu du bassin variaient entre 17 et 21 pieds [5,2 et 6,4 m], avec des profondeurs un peu plus faibles le long de la bordure Ouest.

^{123.1} En juillet 1996, Old Channel offrait une profondeur utile de 12 pieds [3,7 m] (16 pieds [4,9 m] à mi-chenal) à partir de l'entrée, et ce, jusqu'au pont-rail situé à 0,8 [0,7] mille en amont de l'entrée, puis de 14 pieds [4,3 m] jusqu'à la jonction de Short Cut Channel. Le côté Nord de l'entrée de Short Cut Canal est marqué par une bouée lumineuse. À cause du fond mou de la rivière et du canal, l'ensablement y est rapide. Des câbles, des prises d'eau et des tunnels sous-marins franchissent le canal et la rivière, d'où la nécessité d'être prudent lors du mouillage.

(C90/99)

Page 12 — Avant le paragraphe 131

Supprimer: 26^e édition

Remplacer par: 29^e édition

(C89/99)

Page 13 — Avant le paragraphe 149

Supprimer: 26^e édition

Remplacer par: 29^e édition

(C91/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 15 — Avant le paragraphe 162

Supprimer: 26^e édition, pp. 199 à 201

Remplacer par: 29^e édition, pp. 199 à 202

(C91/99)

Page 15 — Supprimer le paragraphe 162

Remplacer par: ¹⁶² **Belle Isle (MI)**, d'une longueur de 3 milles terrestres [2,6 milles marins] et d'une largeur de 1 mille terrestre [0,9 mille marin] environ, est située au milieu de Detroit River et près de l'extrémité amont de celle-ci. ... Le **feu de Belle Isle** (42°20,4'N, 82°57,6'W), d'une altitude de 30 pieds [9,1 m], repose sur un poteau placé sur la pointe SE de l'île et marque le côté Nord de Fleming Channel. En juin 1998, la profondeur utile était de 28 pieds (8,5 m) à l'exception des profondeurs moindres le long des côtés du chenal et des profondeurs de 20 pieds (6,1 m) qui s'avancent sur 100 pieds (30,5 m) environ dans le chenal, sur la bordure Est dans les parages du feu de Peche Island.

(C00-002.1)

Page 16 — Paragraphe 165, ligne 17

Supprimer: En novembre 1993,

Remplacer par: En 1996,

(C91/99)

Page 20 — Avant le paragraphe 11

Supprimer: 26^e édition, pp. 202 et 203

Remplacer par: 29^e édition, pp. 203 et 204

(C92/99)

Page 26 — Avant le paragraphe 92

Supprimer: 26^e édition, pp. 203 et 204

Remplacer par: 29^e édition, pp. 204 et 205

(C92/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 27 — Paragraphe 101, lignes 9 à 19

Supprimer: «*En 1987 ... Clemens.*»

Remplacer par: *De 1992 à 1996, la profondeur utile était de 5 pieds [1,5 m] dans l'embouchure de la rivière jusqu'au feu intérieur de Clinton Harbour, diminuant à 1 pied [0,3 m] le long de la bordure Nord du chenal par 42°35'42.0"N, 82°46'31,5"W environ, et jusqu'à zéro dans le bassin, puis de 2,5 pieds [0,75 m] vers l'amont entre le feu et Anderson Marine, avec un haut-fond de 0,5 pied [0,15 m] dans la moitié Sud du chenal par 42°35'41.2"N, 82°46'38"W environ, diminuant jusqu'à zéro dans Sundog Marina, puis de 3 pieds [0,9 m] jusqu'au pont de Dickerson Avenue, diminuant jusqu'à zéro dans la moitié Sud du chenal dans les approches du pont, puis de 4 pieds [1,2 m] jusqu'au pont de Cass Avenue à Mount Clemens.*

(C92/99)

Page 30 — Avant le paragraphe 14

Supprimer: *26^e édition, page 207*

Remplacer par: *29^e édition, page 212*

(C93/99)

Page 30 — Paragraphe 14, ligne 10 – après «*Island*»

Insérer: **(MI)**

(C93/99)

Page 31 — Avant les paragraphes 29 et 37

Supprimer: *26^e édition, page 207*

Remplacer par: *29^e édition, page 212*

(C93/99)

Page 31 — Paragraphe 30, lignes 7 à 9

Supprimer: «*On a signalé ... n° 16.*»

(C93/99)

Page 31 — Paragraphe 31, ligne 1 – après «*Island*»

Insérer: **(MI)**

(C93/99)

Page 32 — Paragraphe 40, dernière ligne – après «*Walpole Island*»

Insérer: **(ON)**

(C93/99)

Page 35 — Avant le paragraphe 96

Supprimer: *26^e édition, page 208*

Remplacer par: *29^e édition, pp. 212 et 213*

(C94/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 36 — Avant le paragraphe 109
 Supprimer: 26^e édition, page 208
 Remplacer par: 29^e édition, page 213

(C94/99)

Page 37 — Avant le paragraphe 122
 Supprimer: 26^e édition, pp. 208 et 209
 Remplacer par: 29^e édition, page 213

(C94/99)

Page 38 — Avant le paragraphe 144
 Supprimer: 26^e édition, page 209
 Remplacer par: 29^e édition, page 214

(C94/99)

Page 41 — Avant le paragraphe 169
 Supprimer: 26^e édition, pp. 209 et 210
 Remplacer par: 29^e édition, pp. 214 et 215

(C94/99)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 2 — Après le paragraphe 13

Insérer: 13.1 Les **flèches** portées le long de la route pour embarcations sur les *cartes* 2202, 2203, 2204 et 2205 indiquent le «sens de la remontée».

(C96/99)

Page 10 — Supprimer le paragraphe 50

Remplacer par: 50 **Avertissement.** — Des **hauts-fonds** s'avancent sur 0,1 mille au SE de Yeo Island.

(C86/99)

Pages 32 et 33 — Supprimer le paragraphe 196.

(C86/99)

Page 48 — Paragraphe 197, lignes 9 et 10

Supprimer: «La limite ... **bouée.**»

Remplacer par: Des **hauts-fonds** s'avancent sur 61 m (200 pi) à l'Ouest de l'île.

(C86/99)

Page 48 — Paragraphe 211, dernière ligne – après «endroit.»

Ajouter: On a signalé la présence d'autres **caissons submergés** dans South Basin.

(C103/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 49 — Supprimer le paragraphe 217 et le pictogramme qui lui est attaché. (C86/99)

Page 62 — Paragraphe 79, dernière ligne – après «temps.»
Ajouter: Un **haut-fond** semblable gît à 1,8 mille à l'WSW de North Limestone Island. (C86/99)

Page 89 — Après le paragraphe 129
Insérer: ^{129.1} **Avertissement.** — Une **roche à fleur d'eau** isolée gît à 0,2 mille au NW de la pointe NW de Thompson's Island. (C103/99)

Page 92 — Après le paragraphe 188
Insérer: ^{188.1} **Avertissement.** — Cette route est profonde, à l'exception d'un **haut-fond** couvert de 6 pieds (1,9 m) d'eau gisant à l'Est de Turtle Rock. (C96/99)

Page 132 — Paragraphe 108, ligne 1 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/99)
Supprimer: (990)
Remplacer par: (966) (C86/99)

Page 134 — Paragraphe 129, dernière ligne – après «SSW.»
Ajouter: Isabel Rock est marquée par une **bouée**. (C86/99)

Page 137 — Après le paragraphe 217
Insérer: ^{217.1} **Avertissement.** — Un **câble de téléphone submergé** traverse Killarney Bay en directions Nord et WNW entre le rivage Est de Sheep Island et la terre ferme. Des **câbles de téléphone submergés** longent les rives de la baie près de Sheep Island. (C103/99)

Grands Lacs, volume 2, septième édition, 1993 —

Page 52 — Avant le paragraphe 15
Supprimer: *23^e édition, page 194*
Remplacer par: *29^e édition, page 219 – traduction libre* (C87/99)

Page 53 — Paragraphe 30, lignes 1 et 2
Supprimer: «Un ... ou» (C101/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 54 — Paragraphe 43, lignes 3 et 4

Supprimer: «Une ... danger.»

(C101/99)

Page 59 — Supprimer le paragraphe 119

Remplacer par: 119 Le port à Goderich comprend les eaux du havre et ses approches jusqu'à 1 mille au large. Le port a accueilli 212 navires de commerce en 1997.

(C87/99)

Page 64 — Supprimer le paragraphe 222

Remplacer par: 222 Le côté Nord de l'entrée du havre, à l'embouchure de Saugeen River, est protégé par une **jetée** en béton. Un **brise-lames** de galets, portant un **feu** privé, abrite le côté Sud de l'entrée. Les structures débordent la rive de 400 pieds (122 m).

(C85/99)

Page 76 — Avant le paragraphe 133

Supprimer: *23^e édition, page 213*

Remplacer par: *29^e édition, pages 237 et 238 – traduction libre*

(C87/99)

Page 167 — Paragraphe 244, ligne 2

Supprimer: , marqué par une **bouée**,

(C85/99)

Page 167 — Supprimer le paragraphe 245.

(C87/99)

Page 168 — Supprimer le paragraphe 278.

(C85/99)

Page 168 — Supprimer le paragraphe 279

Remplacer par: 279 **Avertissement.** — Les profondeurs dans la baie diminuent rapidement jusqu'à moins de 1,8 m (6 pi) à 0,15 mille au Sud de Town Point.

(C85/99)

Page 184 — Paragraphe 724, dernière ligne

Supprimer: paire de **bouées**

Remplacer par: bouée

(C85/99)

Page 192 — Avant le paragraphe 124

Supprimer: *23^e édition, page 213*

Remplacer par: *29^e édition, page 237 – traduction libre*

(C87/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 192 — Paragraphe 128, ligne 2
 Supprimer: **Reynolds**
 Remplacer par: **Raynolds** (C87/99)
- Page 202 — Avant le paragraphe 39
 Supprimer: *23^e édition, pages 317 et 318*
 Remplacer par: *29^e édition, pages 330 et 331 – traduction libre* (C100/99)
- Page 204 — Avant le paragraphe 74
 Supprimer: *23^e édition, page 319*
 Remplacer par: *29^e édition, page 332 – traduction libre* (C100/99)
- Page 207 — Avant le paragraphe 108
 Supprimer: *23^e édition, pages 319 et 320*
 Remplacer par: *29^e édition, pages 332 à 337 – traduction libre* (C100/99)
- Page 210 — Avant le paragraphe 150
 Supprimer: *23^e édition, page 321*
 Remplacer par: *29^e édition, pages 337 et 338 – traduction libre* (C100/99)
- Page 210 — Avant le paragraphe 162
 Page 211 — Avant le paragraphe 174
 Supprimer: *23^e édition, page 322*
 Remplacer par: *29^e édition, page 338 – traduction libre* (C100/99)
- Page 213 — Avant le paragraphe 12
 Supprimer: *23^e édition, pages 325 et 326*
 Remplacer par: *29^e édition, pages 342 et 343 – traduction libre* (C100/99)
- Page 214 — Paragraphe 14, lignes 11 à 15
 Supprimer: «**Tahquamenon** ... l'île.» (C101/99)
- Page 223 — Supprimer le paragraphe 230. (C00-003.1)
- Page 223 — Supprimer le paragraphe 231
 Remplacer par: 231 Une bâtisse carrée blanche **remarquable**, située sur l'extrémité Est de Davieaux Island, abrite un **cornet de brume**, qui émet 2 sons toutes les minutes. (C00-003.2)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 237 — Avant le paragraphe 8
Supprimer: 23^e édition, pages 343 à 345
Remplacer par: 29^e édition, pages 365 à 367 – traduction libre (C101/99)
- Page 281 — Colonne de gauche, après «Raymond Island..... 233»
Insérer: Reynolds Point..... 192 (C87/99)
- Page 281 — Colonne de gauche
Supprimer: Reynolds Point 192 (C87/99)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

722 H3376	Green Island	Sommet de l'île. 45 28 41 60 54 00	Fl(2) W 20s	34.1	16	Tour cylindrique blanche. 11.5	Lum.2 s; obs.2 s; lum.2 s; obs.14 s Feu de secours. À longueur d'année. Carte:4308 Éd. 01/00
860.5	<i>Pleasant Bay - Bouée à cloche lumineuse VC</i>	<i>Au large de l'entrée du havre.</i> 46 50 30 60 48 20	<i>Mo(A) W 6s</i>	<i>Bandes verticales rouges et blanches, marquée "VC".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:4464 Éd. 01/00
860.9 H1176.5	Pleasant Bay, brise-lames Sud- Ouest	46 49 59 60 47 53	F R	6.8	10	Mât cylindrique. 3.8	Saisonnier. Carte:4464 Éd. 01/00
1925.4	<i>Bouée lumineuse K149</i>	<i>46 50 30.7 71 02 10.3</i>	<i>Fl G 4s</i>	<i>Verte, marquée "K149".</i>	<i>À longueur d'année.</i> Carte:1317 Éd. 01/00
2148 H2410	Louiseville - alignement						Rayer du Livre.
2149 H2410.1							Carte:1312 Éd. 01/00
2148	Louiseville	46 13 17.5 72 55 29.5	F G	8.0	Tour cylindrique blanche, marque de jour orange fluorescent. 5.8	Visible 334°30'. Saisonnier. Carte:1312 Éd. 01/00

EAUX INTÉRIEURES

1016	Beverly Island						Rayer du Livre. Carte:2257 Éd. 01/00
------	----------------	--	--	--	--	--	--

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et
l'adresse du siège social: _____
Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.